

Qu'est-ce que l'accueil de jour ?

Lieu ressource, et d'accompagnement à la journée, il permet aux personnes en perte d'autonomie de préserver le maintien à domicile, de valoriser leurs acquis tout en luttant contre l'isolement.

Le dispositif d'accueil de jour s'adresse à toute personne âgée de plus de 60 ans (ou moins de 60 ans avec une dérogation) vivant à domicile, et ayant des troubles cognitifs.

Objectifs :

Pour les personnes accueillies :

- Lutter contre l'isolement, en maintenant un lien social.
- Partager de bons moments, dans un esprit convivial et chaleureux.
- Entretenir et stimuler les capacités existantes en vue de maintenir autonomie et maintien à domicile.
- Conserver ou redécouvrir l'estime de soi à travers des activités adaptées.

Pour les aidants :

- Soulager et donner du repit
- Informer conseiller et orienter, rompre l'isolement.

Présentation de l'équipe :

- 2 Accompagnantes éducatives et sociales
- 1 Infirmière

Et pour soutenir cette équipe :

1 Psychologue, 1 ergothérapeute, 1 médecin coordinateur

Activités

Les ateliers proposés sont déterminés et adaptés en fonction des goûts et des capacités de chacun.

Ainsi, la personne accueillie pourra participer à :

- **Des activités cognitives** : jeux de sociétés, appariement, exercice de mémoire, repères temporo-spatial.
- **Des activités manuelles** : peinture, dessin, tricot, modelage, cuisine, jardinage.
- **Des activités d'expression et de communication** : musique, chant, écriture, groupe de conversation, revue de presse.
- **Des activités de bien-être** : relaxation, maquillage, soins du corps...
- **Des activités physiques** : activités physique adaptées, danse assise.
- **Des activités culturelles et pédagogiques** : sorties culturelles, rencontres intergénérationnelles.

Les activités proposées sont en groupe, tout en étant dans le respect de l'individualité et des choix de chacun.

Réévaluation et adaptation régulière des ateliers proposés pour que ceux-ci restent pertinents.

Afin de rester dans l'actualité, nous proposons des activités en lien avec les événements, les saisons ...



Journée type :



9h30-10h30 : Temps d'accueil autour d'une boisson. Ephéméride, anniversaire des stars, événements historiques, menu du jour.



10H30-11H45 : Activités physiques et/ou cognitives adaptées.



11H45-13H30 : Temps de repas.



13H30-14H30 : Temps calme : relaxation, activité individuelle, sieste...



14h30-15h30 : Activité cognitive, sensorielle, manuelle adaptées aux besoins et envies des personnes accueillies.



15H30-16H30 : Collation et temps de préparation au retour à domicile.



Inscription :

- 1 – En créant un dossier en ligne sur le site VIATRAJECTOIRE.
(<http://trajectoire.sante-ra.fr/trajectoire/>)
Précisez qu'il s'agit d'une demande en Accueil de Jour.
- 2 – En imprimant le support papier à partir du site Service Public ou sur le site de L'EHPAD DES BUERS
- 3 – En sollicitant un dossier papier auprès de notre secrétariat.

Tarifs accueil de jour :

Les aides financières :

Pour obtenir l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) , vous pouvez déposer un dossier de demande auprès de la maison de la metropole la plus proche de chez vous.

D autres aides sont disponibles et peuvent s'ajouter à l'APA (caisse de retraite, mutuelle ...)

Hébergement	Dépendance	Total
27.67 euros	GIR 1/2 : 22.99 euros	50.66 euros
27.67 euros	GIR 3/4 : 14.59 euros	42.26 euros
27.67 euros	GIR 5/6 : 6.19 euros	33.86 euros

Tarifs Tc Transport :



12.55 Euros Aller/Retour

Possibilité d'aménagement (Uniquement Aller ou Retour)

Horaires d'ouvertures :

9h30 jusqu' à 16h30

Nous fermons les weekends, les jours fériés et une semaine entre Noël et jour de l'an.



Coordonnées :

Accueil de jour des Buers

3 impasse des sœurs 69100 Villeurbanne

04 37 45 46 21

accueildejour@ephadbuers.fr

<https://www.ehpads-buers.fr/>

Arrêt de bus : C17 place des buers

Bienvenue à l'accueil de jour des Buers



Soutien

Partage

Accompagnement

Convivialité

Bienveillance

Stimulation